

## Fiche technique

# SPRINTER®

**Herbicide de postlevée pour lutter contre les adventices dicotylédones annuelles et les graminées dans le blé, l'épeautre, le seigle et le triticale**

**Matières actives:** 6,83% Pyroxsulam  
2,28% Florasulam  
6,83% Cloquintocet-mexyl  
(antidote)

**Formulation:** granulés à disperser dans l'eau

### EMPLOI:

#### CÉRÉALES:

**SPRINTER** est homologué pour une application dans le blé d'automne, le blé de printemps, l'épeautre, le seigle d'automne, et le triticale.

**Dosage:** 130 g/ha Sprinter  
+ 0,65 l/ha mouillant Sprinter

Au printemps à partir du stade 2 feuilles étalées jusqu'au stade 2 noeuds des céréales (BBCH 12-32) contre l'agrostis, le pâturin commun, et les adventices dicotylédones annuelles y. c. les gaillets et les véroniques.

**Dosage:** 220 g/ha Sprinter  
+ 1,1 l/ha mouillant Sprinter

Au printemps, à partir du stade 2 feuilles étalées jusqu'au stade début montaison des céréales (BBCH 12-30) pour lutter contre les vulpins des champs, les ray-grass et les adventices dicotylédones annuelles.

#### Remarques d'emploi:

1 traitement par culture au maximum.

Les adventices doivent être déjà levées au moment du traitement. La meilleure efficacité est obtenue sur des mauvaises herbes encore petites (adventices au stade 2-4 feuilles).

L'agrostis peut être traitée jusqu'au stade début montaison. Il est préférable de lutter contre le vulpin des champs au stade 3-4 feuilles, au plus tard au stade mi-tallage. Les traitements contre les ray-grass, les bromes et le pâturin commun devraient

également être effectués au plus tard jusqu'au stade mi-tallage des graminées. La lutte contre le pâturin annuel n'est assurée que jusqu'au stade début-tallage. Contre les bromes, la meilleure efficacité est obtenue avec deux traitements dans un intervalle de 7-10 jours. Le dosage par Split s'élève alors à 135 g/ha de Sprinter plus 0,65 l/ha de mouillant Sprinter.

Des conditions climatiques poussantes favorisent l'efficacité. Pour une bonne efficacité, les graminées (vulpin des champs, ray-grass) doivent être en situation de croissance active. 5 jours avant l'application et les premiers jours après l'application, les conditions de croissance doivent être bonnes. Les gels nocturnes jusqu'à moins 2 degrés au maximum n'ont pas d'influence négative sur l'efficacité et la sélectivité du traitement.

Traiter **SPRINTER** avec une quantité d'eau usuelle dans la pratique de 200-400 l/ha. Traiter avec 400 l/ha sur une culture à forte densité, afin d'obtenir une meilleure humectation des mauvaises herbes.

Déjà 1 heure après que la pellicule de traitement ait séché, **SPRINTER** est résistant à la pluie et n'est plus lessivé.

#### Mélanges possibles:

L'ajout du **mouillant Sprinter** est toujours impérativement nécessaire pour obtenir une efficacité optimale.

Par forte pression de vulpin, nous recommandons de mélanger **Sprinter + mouillant Sprinter** avec **Agiliti + Actirob B**. Agiliti peut être appliqué dans le blé, le triticale (200-300 g/ha) et le seigle (200 g/ha).

Sur les sites où l'agrostide resp. le ray-grass est résistante aux inhibiteurs ALS, nous recommandons le mélange **Sprinter + mouillant Sprinter + Grant**.



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

Les lacunes d'efficacité du Sprinter (lamier, fume-terre et arroche) peuvent être comblées de manière optimale par l'adjonction de **Pixxaro EC**.

## SPECTRE D'EFFICACITÉ:

	<b>Sprinter 130 g/ha + mouillant Sprinter 0,65 l/ha</b>	<b>Sprinter 220 g/ha + mouillant Sprinter 1,1 l/ha</b>
<u>Graminées:</u>		
Agrostis	●●●	●●●
Pâturin commun	●●●	●●●
Ray-grass	●●◎	●●●
Folle avoine	●●	●●●
Vulpin des champs	●◎	●●◎
Pâturin annuel *	●	●●
Brome faux-seigle**	●	●●
Brome stérile**	●	●●

\* une bonne efficacité n'est obtenue qu'avec une application avant début tallage.

\*\* Par faible pression, l'efficacité est suffisante à bonne avec 220 g/ha. Pour obtenir une bonne à très bonne efficacité, également lors d'une forte infestation, effectuer un traitement avec 270 g/ha de Sprinter + 1.3 l/ha de mouillant Sprinter ou mieux deux traitements avec à chaque fois 135 g/ha de Sprinter + 0,65 l/ha de mouillant Sprinter à 5 jours d'intervalle.

### Dicotylédones annuelles:

Moutarde des champs	●●●	●●●
Repousse de tournesol	●●●	●●●
Repousse de colza	●●●	●●●
Véronique agreste	●●●	●●●
Véronique à f. de lierre	●●●	●●●
Ravenelle	●●●	●●●
Tabouret des champs	●●●	●●●
Capselle b. à pasteur	●●●	●●●
Galeopsis	●●●	●●●
Matricaires	●●●	●●●
Anthémis	●●●	●●●
Gailllets	●●●	●●●
Renouée à f. de patien.	●●●	●●●
Renouée persicaire	●●●	●●●
Renouée liseron	●●●	●●●
Myosotis	●●●	●●●
Mouron des oiseaux	●●●	●●●
Vesces	●●●	●●●
Pensée des champs	●●◎	●●●
Géraniums	●●◎	●●●
Véronique de Perse	●●	●●●
Ciguë	●●	●●●
Bleuet	●●	●●◎
Grand Coquelicot	●●	●●◎
Galinsoga	●●	●●

Chénopode	●●	●●
Laiteron maraîcher	●●	●●
Renouée des oiseaux	●●	●●
Séneçon	●●	●●
Morelle	●●	●●
Fumeterre	●	●
Arroche	●	●
Lamier	●	●

### Dicotylédones pérennes

Rumex	●●◎	●●●
Chardon des champs	●	●●
Liseron	●	●●

- bonne à très bonne efficacité (90-100%)
- ◎ bonne efficacité (90-95%)
- efficacité suffisante à bonne en conditions optimales (80-90%)
- efficacité insuffisante (<80%)

## MISCIBILITÉ:

**SPRINTER** est miscible avec les herbicides **Agiliti**, **Banvel M**, **BiPlay SX**, **Grant**, **Hoestar**, **Lunar**, **Pixxaro EC**, **Plüsstar**, **Starane XL** et **Zepter**. **SPRINTER** peut aussi être traité en combinaison avec les engrais foliaires **Maneltra Mn Plus** et **Maneltra Mg Plus**. Un mélange avec **EPSO Combi-top** a également été testé avec succès à plusieurs essais dans la pratique.

Les mélanges avec **Milo**, les engrais liquides azotés et les engrais liquides Complezal ne sont pas conseillés. Les mélanges de trois produits ne sont également pas conseillés.

**SPRINTER** est miscible avec **Cycocel Extra**, cependant même si c'est possible, l'efficacité de CCC est amplifiée par le mouillant Sprinter. Adapter le dosage de Cycocel Extra en conséquence.

## SÉLECTIVITÉ:

**SPRINTER** est bien toléré par toutes les espèces de céréales homologuées sans restriction variétale. Les matières actives sont rapidement dégradées dans les plantes cultivées. Des conditions climatiques défavorables à cause du froid, de sols détrempés ou une croissance brusque peuvent conduire dans de rares cas à des ralentissements temporaires de la croissance ou à des jaunissements des plantes cultivées.

Ne pas appliquer sur des sous-semis (trèfle, luzerne, etc.). Lors de conditions climatiques défavorables dues à une sécheresse persistante, de l'eau stagnante, ou une période de froid, ne pas traiter



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

**SPRINTER** en mélange avec des fongicides ou les engrais Maneltra.

Lors de températures nocturnes au dessous de -3° C ou en présence d'une culture de céréales fortement affaiblie, nous conseillons de retarder l'application de **SPRINTER**.

Afin d'éviter des dégâts sur les cultures sensibles (pois, colza, carottes, tournesols, maraîchères), laver soigneusement le pulvérisateur après l'emploi dans les céréales, y compris les tuyaux, les armatures et les buses. L'utilisation du produit de nettoyage spécifique **AGROCLEAN** pour nettoyer le pulvérisateur, permet d'éliminer les résidus des produits phytosanitaires.

Epandre le liquide de nettoyage dilué sur la surface précédemment traitée.

### CULTURES SUIVANTES:

Dans le cadre d'une rotation normale, il est possible de mettre en place n'importe quelle culture. En cas de remplacement d'une culture accidentée, il est possible d'implanter une culture de céréales ou de maïs après un labour d'une profondeur d'au moins 15 cm et un délai d'attente de 6 semaines.

### CONDITIONS :

#### Conditions de protection pour l'environnement:

SPe 3: Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions du service d'homologation.

### MODE D'ACTION:

**SPRINTER** est un herbicide systémique qui contient les matières actives Pyroxsulam et Florasulam. Les deux matières actives appartiennent au groupe Triazolpyrimidine et inhibent la synthèse protéique dans la plante (Inhibiteur-ALS, groupe de résistance B). L'absorption des matières actives s'effectue principalement par les feuilles.

Les mauvaises herbes traitées cessent immédiatement de croître et périclent lentement, les céréales ne sont donc plus concurrencées.

Les deux matières actives montrent la meilleure efficacité lors de conditions climatiques poussantes, mais sont également très actives par faibles températures.

**EMBALLAGES:** Combipack: 400 g Sprinter + 2 l mouillant Sprinter carton de 4 combipacks

Combipack: 1 kg Sprinter + 5 l mouillant Sprinter

### DANGER-RISQUE-SÉCURITÉ:

#### Symboles et indications de danger:

GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

**Mention d'avertissement:** Attention

#### Mentions de danger:

EUH 208 Contient Pyroxsulam, Cloquintocet-mexyl. Peut produire une réaction allergique.

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

#### Mentions de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

® Marque enregistrée d'Omya (Schweiz) AG



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch